

## Guizot parmi nous

### Simple évocation

Dans un texte bien connu, Pascal parle du « divertissement » comme d'un recours permis, voire nécessaire, dans les sujets les plus graves. Il semble y voir la part du jeu, de l'humour, du sourire. Je me suis donc « diverti » en lisant l'article consacré à Guizot dans le vieux *Dictionnaire Universel* de Lachâtre qu'ont beaucoup pratiqué nos grands-pères. Ecoutez-en quelques extraits :

« Guizot fut l'un des personnages les plus fatals à la cause du peuple. Il jouit pendant longtemps d'une réputation usurpée et il entre dans le parti des « Doctrinaires ». Ne parlons pas ici de la déplorable histoire des dix-huit années au cours desquelles il fut le principal ministre de Louis-Philippe. Toutes les mesures impopulaires, oppressives, les atteintes à la liberté, appartiennent à Guizot. Homme d'arbitraire et de violence, on le croyait pourtant intègre. Les derniers jours de son pouvoir ont montré ce qu'il valait. D'indignes tripotages se faisaient jusque dans le cabinet du Ministre. Plus tard, il écrivit dans la presse réactionnaire. Aujourd'hui, sa personnalité est tombée dans l'oubli » (1).

Dans l'oubli ? Cela prouve qu'il est toujours risqué de jouer au prophète. Ce qui prouve aussi que nous n'avons pas à évoquer une ombre, un fantôme, mais une personnalité peut-être complexe dont, pourtant, la place est fortement marquée dans notre histoire.

Je n'ai pas la prétention d'apporter ici un exposé érudit. D'autres s'en sont chargés avec un rare bonheur. Plus modestement, voudrais-je tenter une approche de la personnalité spirituelle de Guizot, en tenant compte de son insertion dans l'histoire.

---

(1) Edition de 1865.

Georges Marchais

❖

Ceux qui, pour leur part, ont fait l'histoire sociale et religieuse de leur pays restent en permanence parmi nous. Les initiatives qu'ils ont prises, les types d'action qu'ils ont définis nous interrogent. Par rapport à ce qu'ils ont été, nous pouvons, tout à la fois, nous inspirer de leur exemple ou bien prendre nos distances, sans pour autant tomber dans le dénigrement.

Les frères Goncourt, dans leur *Journal* (1851-1895), rapportent un mot de Taine. On sait que le grand penseur, né catholique mais mort protestant, a écrit une célèbre *Histoire de la littérature anglaise* (2). Il voulait se lancer dans le même travail pour l'Allemagne et avait déjà réuni une considérable documentation. Mais survint la guerre de 1870. Il renonça à son projet en disant : « Nous ne pourrions plus être impartiaux » (3). *Mutatis, mutandis*, nous, protestants, pouvons-nous être impartiaux pour Guizot, qui est l'une de nos illustrations ? Nous le croyons. D'abord, parce que l'histoire a décanté le problème ; ensuite parce qu'un protestant ne doit jamais tomber dans l'« hagiographie » ; enfin, parce que Guizot est assez grand, assez noble, pour nous laisser le droit d'évaluer calmement son action.

#### GUIZOT DANS L'INTIMITÉ

Une première série de remarques portera sur le Guizot intime, au sein de sa famille et parmi ses amis.

Il est remarquable que cet homme, engagé dans le rude train des choses publiques, n'ait jamais sacrifié sa vie familiale à sa vie politique. Le « Doctrinaire » a toujours su rester sensible, nuancé, attentif aux détails d'une construction, d'un jardin, d'un fait humoristique, d'une éducation à diriger, d'un culte familial à observer. Sa correspondance nous en fournit maintes preuves. La famille lui apparaissait comme un facteur de régulation sociale, mais d'abord comme un lieu d'élection, presque comme un sanctuaire. Cette correspondance est pratiquement d'un accès difficile, mais le livre écrit par Mme de Witt-Guizot, en 1880, intitulé *Monsieur Guizot dans sa famille et avec ses*

(2) 5 vol., Hachette, 1899.

(3) *Journal*, 9 vol., Flammarion, t. IX, p. 185.

*amis* nous est d'un grand secours puisqu'il est fait, surtout, de citations. Acuellement, il est irremplaçable (4).

« Je suis las de voir mourir », disait Guizot, le 29 août 1867, devant la tombe d'un ami (5). On mourut beaucoup, en effet, autour de Guizot : la première puis la seconde Mme Guizot, et bientôt son fils, disparurent avant l'âge.

Le cercle de ceux qu'il aimait bénéficiait de ses dons, sinon les plus exaltants, mais sûrement les plus précieux. Dans ses épreuves, durement ressenties, Guizot demeura digne et ferme. D'autant qu'il multiplia, toute sa vie, les occasions de voir ceux qu'il aimait, de leur écrire en termes tendres, même à son fils : « Je t'aime de toute mon âme ».

A Barante, il écrit : « Mes trois petits-enfants vont bien. Le séjour à la campagne et les bains de mer leur ont réussi à merveille » (6). Il leur conseille de bien profiter du « temps des framboises ». Ou bien encore, il reproche à sa petite-fille de lui écrire sans observer les règles de la ponctuation. En réponse, Guizot reçoit une lettre truffée de virgules, de points, de tirets, d'alinéas, et il s'en amuse. Le 27 mai 1857, il écrit à sa seconde fille : « Le temps est plus beau que jamais depuis hier, aussi doux que clair. Vrai beau temps de mai. Nous nous promenons après déjeuner. Nous sommes allés hier parcourir le haut Champ Rault ; le colza est en très bon état. Le drainage du grand pré tout entier va être fini. La fabrication des tuyaux recommencera cette semaine, au plus tard lundi prochain ». Et trois mois après, le 27 mai : « Le soleil nous est décidément revenu ; il n'a jamais été plus brillant que ce matin. Ce soir, tous les travaux vont bien. Les carottes et les betteraves lèvent. Le blaireau empaillé est arrivé et installé dans l'armoire où les oiseaux lui ont fait place. Bocage m'a promis, hier un beau renard et un hérisson. La nouvelle remise sera dressée à ton arrivée ; du moins le charpentier me l'a promis » (7). Quoi qu'on en ait dit parfois, Guizot était donc sensible à la nature. Certaines de ses lettres, écrites du Val-Richer, auraient pu l'être

---

(4) *Monsieur Guizot dans sa famille et avec ses amis*, Paris, Hachette, 2<sup>e</sup> édit., 1880, 364 p. C'est à ce livre fondamental que renverront tous les *op. cit.* qui suivront.

Le livre n'est plus en librairie. En dehors des bibliothèques, on le trouve parfois d'occasion.

(5) *Monsieur Guizot...*, *op. cit.*, p. 1. Ne pas confondre cet ouvrage avec les *Lettres de M. Guizot à sa famille et à ses amis*, recueillies par Mme de Witt-Guizot, Paris, Hachette, 1884.

(6) *Op. cit.*, p. 182.

(7) *Op. cit.*, p. 313.

par Lamartine ou par le Rousseau des *Rêveries d'un promeneur solitaire*. Ou bien encore, il confie à sa fille cadette : « Robert retrouvera demain ses lapins blancs en très bon état et qui seront contents de le revoir. Mais je ne sais que penser de la mémoire et de la sympathie des lapins » (8). Ah ! Le voilà bien ce huguenot austère, dépourvu de sensibilité, esprit perpendiculaire, inattentif à ce qui n'était pas principe rigoureux et doctrine inflexible !

La vie éternelle occupa une grande place dans le cœur de Guizot. Sans cesse, nous le voyons aller du vivant au mort et du mort au vivant. A propos de la mort d'un ami, il écrit à Mme de Broglie ces admirables pensées : « Mon cœur est avec les morts. J'ai besoin de rechercher les dates, les lieux, d'ôter la mousse, de relever la pierre, de saluer en passant. Et non seulement pour ceux que j'ai aimés, mais pour ceux que j'ai un peu connus. Ils sont sur l'autre rive, ils y sont avec ceux qui ont emporté mon âme. Je m'épuise à la rappeler sans cesse, cette rive, pour l'employer aux travaux de cette terre » (9).

Il y aurait toute une étude à faire — elle ne l'est qu'en partie — sur Guizot intime, sur la place tenue par ce Val-Richer qu'il voulait voir fleuri « par de beaux géraniums », à l'instar de ceux qu'il pouvait admirer, disait-il, en Angleterre, sa seconde patrie.

Le Val-Richer est encore tout plein de l'invisible présence de Guizot. En novembre 1968, j'eus le triste privilège de présider le service funèbre du cher Jean Schlumberger, dont le nom restera dans les Lettres un peu comme celui du gentilhomme de la littérature française. On me fit visiter, très aimablement, cette belle demeure, les pièces qu'affectionnait Guizot, où il avait ses habitudes préférées. Détail amusant, malgré la gravité des circonstances : on me montra — comment dire ? — la table de toilette de Guizot, sorte de dispositif en bois, haut, mince et fragile, surmonté d'une petite cuvette. Le grand homme devait être pourvu de rares vertus d'équilibriste pour tirer parti de ce charmant échafaudage, fort à la mode en ce temps-là, mais qui, sûrement, devait être doublé, ailleurs, de quelque pièce, plus « opérationnelle » sur le plan des ablutions nécessaires...

En 1866, il déclare à Ludovic Vitet, l'ami de toujours, d'abord journaliste au *Globe*, puis archéologue et esthéticien d'une grande finesse : « Je ne sors plus guère du Val-Richer », et pourtant Guizot a encore huit années à vivre,

---

(8) *Op. cit.*, p. 354.

(9) *Op. cit.*, p. 161.

consacrées à la rédaction de ses *Mémoires* (10), et de ses *Méditations*. Le 20 mars 1866, il écrit à son fidèle Barante : « Ouf ! J'ai fini mes *Mémoires* et j'en ai un grand sentiment de repos » (11).

Puis les ombres du soir se firent peu à peu plus denses. Il eut toujours près de lui sa famille, même lorsque, après la mort de sa seconde femme, un grand attachement survint dans sa vie, en la personne de Mme de Lieven, attachement où Guizot ne manqua ni de noblesse, ni de chaleur de cœur, mais peut-être de prudence et de clairvoyance politique, cette dame n'ayant peut-être pas pour Guizot une affection désintéressée. Metternich était, sans doute, dans la coulisse. Aux historiens d'en juger...

Tous ses enfants se groupèrent autour de lui lorsque vint la fin. Il expira le 12 septembre 1874, l'année même où Michelet mourut.

Michelet ? Ah ! Guizot ne l'aimait guère. Les deux hommes étaient trop différents.

Il écrit : « Ne faites pas lire à Henriette l'*Histoire de la République romaine* de Monsieur Michelet. Les ouvrages de Michelet ne conviennent pas comme impression morale. Ce sont des livres d'une science douteuse et d'un jugement mal réglé, quoique honnête. Qu'Henriette lise l'*Histoire des Empereurs* de [...] Crevier » (12). Crevier ? J'ignorais, je l'avoue jusqu'à son nom, mais le Larousse en 10 volumes m'apprend, en 5 lignes et demie, qu'il était disciple du bon Rollin. Le brave *Dezobry et Bachelet* est un peu plus bavard. En 23 lignes, il nous apprend sa mort (1765) et nous révèle que son style est lourd, ses observations faibles et superficielles, lesquelles lui valurent l'animadversion de Voltaire...

Guizot dit encore, dans une lettre à Broglie (26 août 1832) : « Je vais demain présider des examens d'Histoire à l'intérieur de l'École Normale. Les élèves sortants ont fait quelques thèses remarquables. Mais je veux voir ce que Michelet leur a enseigné. Je me méfie de ses formules » (13).

A censeur, censeur et demi. Renan, dans ses *Essais de Morale et de Critique*, écrit, de façon un peu sévère : « La rénovation des études historiques est due, avant tout, à trois Ministres : MM. Guizot, Villemain et Cousin — savants,

---

(10) *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*. Edition abrégée et présentée par Michel Richard, Robert Laffont édit., 1971. Ouvrage irremplaçable.

(11) *Op. cit.*, p. 338.

(12) *Op. cit.*, p. 207.

(13) *Op. cit.*, p. 140.

sans doute, mais dont la profession particulière n'est pas la recherche de première main » (14). Ce texte, écrit en 1859, ne dut pas plaire à Guizot. Mais, l'a-t-il lu ? Les contacts entre les deux hommes, ne furent jamais étroits. Pourtant, Guizot sut apprécier le compte rendu que Renan fit de ses *Mémoires*. Le 9 juillet, il écrit à son fils : « L'article de M. Renan sur mes *Mémoires* est dans la *Revue* (15) du 1<sup>er</sup> décembre. Très spirituel, d'un esprit élevé, large et indépendant, dans un fort bon sens politique. Très bien pour moi. Un peu routinier, pourtant, faisant toujours de moi ce personnage tragique, solitaire et tendu qui finira par devenir une espèce de légende, fausse comme toutes les légendes » (16).

Le secret des âmes demeure toujours profond. Mais Guizot rappelle, en tout cas, la place que doivent toujours garder la famille et l'amitié, alors que le monde extérieur et les engagements sociologiques pourraient requérir l'essentiel de nos forces. A cet égard, Guizot est vraiment parmi nous.

#### GUIZOT DANS LE MONDE CONTEMPORAIN

Venons-en maintenant non pas à Guizot homme politique, dont le rôle a été précisé ailleurs, mais à la lumière dont il éclairait la rencontre du christianisme et des sociétés humaines. Autrement dit, comment un croyant peut-il concilier le caractère absolu des préceptes évangéliques — ce qu'il faut bien appeler leur idéalisme (17) — avec le relatif des institutions sociales ?

Est-il besoin de dire que nous ne ferons qu'effleurer cet immense sujet ? A ma connaissance du moins, Guizot ne l'a pas traité comme tel. Mais de son œuvre écrite, comme de son action politique, se dégagent des constatations et des principes qui équivalent à une prise de position. Si, pour les chrétiens, l'Église est « l'épouse mystique du Christ » (18) elle est aussi corps social et institution. A ce titre, elle participe à tous les mouvements qui agitent en profondeur la Société. Sans structures — car on ne peut

---

(14) Edition de 1929 (édit. originale, 1859), p. 123.

(15) Il s'agit de la *Revue des Deux Mondes*, juillet 1859. 1867 ou 1866.

(16) *Op. cit.*, p. 323.

(17) Encore que le P. Laberthonnière, dans son beau livre, *Le réalisme chrétien et l'idéalisme grec* (1904), ait très justement souligné le caractère concret et vivant de l'Évangile.

(18) *Apocalypse* XIX/7 ; XXI/2 ; XXI/9. *Éphésiens* V (25-30).

vivre uniquement de charisme —, l'Eglise risquerait de se perdre dans la dilution. Aux yeux de Guizot, ce qui vaut pour la Société vaut pour l'Eglise et vice versa.

Sans doute — et nous le verrons dans notre troisième partie — Guizot a-t-il tendance à trop assimiler l'Eglise à un ordre religieux, à un gouvernement, comme on s'en rendit compte lors du dramatique Synode de 1872.

Pour le moment, notons qu'à ses yeux, la royauté constitutionnelle apparut comme le régime qui se rapprochait le plus des exigences évangéliques (19). Appartenant au Centre droit, Guizot pensait que la Monarchie de Juillet préserverait la France de l'absolutisme légitimiste et du socialisme révolutionnaire.

Il récusait l'un et l'autre du point de vue de la raison et de l'Évangile. L'intention était sans doute bonne. Mais il ne fallait pas se crispier sur des institutions qui devaient nécessairement évoluer. Selon le mot d'un Sénateur actuel, « pour maintenir droite la ligne du parti, il faut savoir faire beaucoup de virages ». De tels virages n'étaient ni dans la nature ni dans les idées de Guizot. Il s'est même plusieurs fois expliqué sur la nécessité de rester fidèle à des principes admis une fois pour toutes, à des doctrines fixes. Car il ne faut pas oublier que ce terme de « doctrinaire », si Guizot n'en a pas été l'inventeur, a été assumé par lui, non comme une ironie de ses adversaires, mais comme une sorte de drapeau.

Ce fils de la Réforme fit bien des réformes, mais trop modérément et surtout négligea d'en faire au moment où, en 47-48, elles s'imposaient. Le mot cruel de Lamartine, « Conservateur-borne » est sûrement excessif, mais il n'est pas entièrement faux, bien qu'il soit fort disgracieux.

Guizot, si intelligent, si travailleur, semble avoir été dépourvu d'antennes sur le plan politique. Thiers, bien moins solide, en avait, lui, beaucoup — sauf pour les chemins de fer qu'il considéra comme mort-nés !

Cependant le règne de Louis-Philippe n'avait pas mal commencé et Guizot, qui avait contribué à la chute de Charles X, ne pouvait, comme politique et comme chrétien, que se féliciter des mesures prises (20) :

Le roi acceptait la Constitution au lieu de l'octroyer. Au droit divin — ou prétendu tel — semblait se substituer

---

(19) Albert FINET, *F. Guizot et le chrétien dans la cité*, Berger-Levrault, 1957.

(20) *Histoire de la civilisation*, par H. Degouy-Wurmser, Paris, 1912, p. 334.

la souveraineté nationale. La censure fut supprimée ; l'hérédité des Pairs abolie ; le cens fut abaissé à 200 fr. et même à 100 fr pour les « capacités ». La moyenne bourgeoisie accédait aux affaires. De plus, il ne faut pas minimiser l'aspect positif de l'œuvre de Guizot, lequel, comme Ministre des volontés du roi, avait inauguré une sorte de « régime présidentiel », si l'on ose ainsi s'exprimer. La prospérité économique était réelle, la paix assurée avec nos voisins, les progrès de la presse, de l'instruction publique, de la démographie, indéniables. On a dit ici même tout ce qu'il convenait de dire.

Pourtant, la monarchie parlementaire ne s'est pas acclimatée en France. La poignée de grands notables au pouvoir a défini de façon trop restrictive une élite qui aurait dû s'élargir au profit de ce qu'il faut bien appeler le peuple. Le régime presbytérien synodal était-il bien présent à l'esprit de Guizot quand il gouvernait la France ? Guizot eût protesté, si on lui avait dit — et on le lui disait — qu'en fait, c'était la richesse, qui était le critère principal de la capacité politique : « Enrichissez-vous par le travail et par l'épargne et vous deviendrez électeurs ». La phrase est célèbre ; elle était facile à dire. Les Français, sous la Monarchie de Juillet, ont beaucoup travaillé. Mais était-il si aisé, fût-ce au prix d'un labeur opiniâtre, de devenir riche ? Il est permis d'en douter.

Et c'est le peuple qui, dans la rue, hélas ! renversa le régime. Je dis bien le peuple : l'opposition parlementaire s'était finalement inclinée, en maugréant, et avait accepté l'interdiction du banquet projeté pour le 22 février 1848. Ce n'est pas le Parlement, c'est une poignée d'agitateurs, Parisiens surtout, qui a exploité habilement le mécontentement général. Quelques coups de feu sont tirés, quelques malheureux tombent : Guizot démissionne et, le 24, après l'abdication du roi, quelques heures suffisent, après 18 ans de règne, pour qu'un Gouvernement républicain soit constitué. Pas fameux du tout, d'ailleurs, ce Gouvernement, bâclé et incompétent. On connaît la suite...

La Monarchie de Juillet fut un libéralisme sans démocratie. Au surplus, M. Pouthas a fait remarquer qu'elle connut une grande instabilité ministérielle : 17 ministères en 18 ans. Mais il ajoute qu'en fait, 10 à 12 personnes seulement ont dirigé les affaires. C'est bien là une sorte de continuité, mais isolée du pays réel (21).

---

(21) Ch.-H. POUTHAS, *Histoire de la France*, t. II, 2<sup>e</sup> partie, Hachette, 1950, p. 102.

Le pays réel, c'était aussi le mouvement socialiste, souvent fumeux, mais parfois teinté de christianisme comme chez Saint Simon (22). Les « Barbes » de 48, c'était encore Louis Blanc, l'inquiétant Blanqui, le morose Proudhon, l'idéaliste besogneux Pierre Leroux, partisan d'une espèce de « religion de l'humanité » un peu comparable à celle de Comte.

Mais ces hommes, qui représentaient une fraction importante de l'opinion, ne pouvaient être, pour Guizot, des interlocuteurs acceptables. Pourtant, même quand on n'est pas un homme de gauche, il faut tout examiner et être attentif aux pulsions sociales, surtout quand elles sont préoccupantes. En théorie, Guizot le savait bien. Aux historiens de dire s'il en a tenu compte autrement que pour les refouler.

Ledru-Rollin, dans son journal *La Réforme*, exprimait dès 1843, un ensemble de conceptions significatives. Mais comment Guizot, c'est-à-dire le Roi, pouvait-il s'y intéresser ?

Il me semble qu'on pourrait faire un parallèle intéressant entre Guizot et un autre protestant célèbre, Necker. Mais Necker n'était pas d'abord un homme politique. C'était un financier et un économiste, ce que Guizot n'était pas, du moins au premier chef (23).

Il faudrait réfléchir longuement sur les conceptions qu'avait Guizot des rapports de la politique avec la religion.

Evidemment, il croyait de tels rapports nécessaires : pour lui, pas d'Etat sans religion, catholique ou protestante. Mais il faut gouverner, et l'on ne gouverne pas impunément. Le cardinal de Retz a écrit : « La politique est l'art de choisir entre de grands inconvénients » (24). Le risque, c'est d'aboutir à deux morales. Une morale personnelle, idéaliste et pure, sans compromission ; et une morale sociale, beaucoup plus « souple ». Il est certain que Guizot ne professait pas, philosophiquement, une telle doctrine. Mais il était conscient d'un certain hiatus entre les deux morales, disons les deux comportements. Il écrit à sa fille : « On ne peut pas gouverner un Etat comme on gouverne une famille. Les responsabilités sont

---

(22) S. CHARLÉTY, *Histoire du Saint-Simonisme*, Paris, Gonthier, 1965.

(23) J. JOLLY, *Jacques Necker*, Paris, P. U. F., 1951.

(24) P.-G. LORRIS, *Le Cardinal de Retz, agitateur au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Michel, 1956, p. 180.

différentes et l'on doit parfois s'accommoder d'une certaine sagesse ». Sagesse ? Celle, par exemple, d'une sollicitation un peu trop pressante sur les voix des électeurs, sollicitation qu'on a tant reprochée à Guizot (la corruption). L'erreur est humaine. Mais, dans d'autres domaines peut-être, qui de nous oserait lui jeter la pierre ? — « Les idéalistes ont les mains pures, mais ils n'ont pas de mains », boutade bien connue de Péguy, critiquant le moralisme de Kant. Toutefois, on se tromperait en ne marquant pas au crédit de Guizot une évidente volonté de « bien faire » et d'avoir eu, dans l'esprit, l'idéal de ce « Bien commun », dont Saint Thomas d'Aquin avait emprunté à Aristote la formule.

Ces considérations nous introduisent d'elles-mêmes dans notre troisième et dernière partie : Guizot, homme de foi.

#### GUIZOT, LA FOI ET L'ÉGLISE

C'est peut-être pour cette troisième partie que je serai le moins ignorant. Mais il y faudrait de longues analyses. Néanmoins, il n'est pas inutile de rappeler certains faits caractéristiques.

On comprendra bien que, ces faits, on les appréciera différemment selon qu'on est « orthodoxe » ou « libéral », ces deux mots « entre guillemets ». Il y a là une équation personnelle. Mais on peut la dépasser si on se contente de les rappeler, ces faits, en marquant les conséquences qu'ils ont eues.

Rappelons d'un mot que Guizot appartenait à la droite théologique. Il était orthodoxe avec, d'ailleurs, beaucoup de hauteur de vues (25).

Il conviendrait pour lui, et pas seulement pour lui, de distinguer, sans les opposer, la Foi et la Piété.

La Foi, serait ici le corps de doctrines, le type des croyances, la notion d'Église que l'on professe. La Foi, au sens large où je l'emploie ici, c'est la réponse à la question « Que croyez-vous, quel est votre Credo ? » La Piété, ce n'est plus « Que croyez-vous », mais *Comment* le croyez-vous ? Quelle place occupe-t-elle dans votre vie ?

---

(25) A cet égard des opinions assez inattendues sont parfois formulées ; cf. Ph. VIGIER, *La Monarchie de Juillet*, Paris P. U. F., collection Que sais-je ?, 1972, p. 72.

Quel genre de sacrifices y faites-vous ? » La Piété c'est l'appropriation vécue de la Foi (26).

Je dois dire ici, que l'attention que j'ai prêtée à Guizot, ces dernières semaines, m'a convaincu que Guizot avait, non seulement la Foi — nous y reviendrons — mais une réelle piété, sans coloration de piétisme revivaliste.

J'en veux pour preuve toute sa correspondance. On ne se donne pas une façade aussi longtemps. On ne triche pas avec une telle continuité. La pensée de Dieu, les obligations qui, pour lui, en découlaient sont l'évidence même. La multiplicité des œuvres sociales qu'il a soutenues, témoigne de son besoin de faire le bien, encore qu'aujourd'hui on l'accuserait de paternalisme !...

Sur sa piété, il est intéressant de se référer à ses adversaires théologiques (27). J'ai eu la main heureuse en tombant dans ma bibliothèque sur une revue libérale éphémère, *La libre recherche*, dont le 3<sup>e</sup> numéro parut précisément en octobre 1874, un mois après la mort de Guizot. Théophile Bost consacre donc « à chaud » un article à cette mort. Or, c'est plutôt un hommage. Compte tenu des réserves doctrinales formulées, et qui font que « l'admiration est loin d'être sans mélange », on sent que Bost apprécie la grandeur du disparu, sa grandeur intellectuelle et religieuse. Voici une citation : « Ses vertus domestiques, la nature élevée de ses préoccupations philosophiques, voilà autant de titres qui commandent le respect. Il avait trop de hauteur de vues pour accepter docilement l'instruction du premier prêtre venu ou l'autorité de l'Eglise. Il voulait réfléchir sa Foi. Les souvenirs du Désert, l'éducation fortement religieuse qu'il reçut à Nîmes et à Genève, laissèrent sur lui une empreinte salutaire autant qu'indélébile. Il avait gardé de la tradition protestante la lecture de la Bible et la prière en famille. Il parle de la Bible avec vénération [...] On dit aussi qu'il était intéressant de voir cet homme illustre présider chez lui au culte de famille, lire et commenter sérieusement les saintes Ecritures, en se mettant à la portée de ses petits-enfants et faire ou écouter la prière avec eux » (p. 178-179) (28).

---

(26) On peut consulter : *L'Homme et la Foi*, d'Eug. MÉNÉGOZ, textes choisis par G. Marchal et H. Babel, Fischbacher, 1956.

(27) Il va de soi qu'il conviendrait d'analyser ici les importantes *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne* (1864) ; les *Méditations et études morales*, qui ont surtout valeur de témoignage. M. Encrevé en a dégagé le sens ici-même.

(28) *La Libre recherche*, 1874, n<sup>o</sup> du 30 octobre, 3<sup>e</sup> livraison, pp. 178, 179 à 181.

Il serait trop long de reproduire aujourd'hui les nombreuses citations qu'on pourrait extraire du livre de Mme de Witt-Guizot (Hachette, 1884). Ce volume est d'ailleurs, à notre connaissance, l'ouvrage de base qu'il faut consulter en l'absence d'une édition accessible de la correspondance générale de Guizot (29).

Quant à sa foi, à sa théologie, il est bien évident que la manière dont les problèmes se posent aujourd'hui ne rappelle que de loin l'attitude de Guizot. Depuis 1872 (le Synode), date où se cristallisèrent, si l'on veut, ses prises de position, et 1938, date de la réunification de l'Eglise Réformée de France, une énorme production théologique est intervenue, dont la richesse et, en tout cas, la diversité cadrent mal avec les formules de 1872. Guizot ne s'y fût pas reconnu. Il aurait probablement préféré les formulations actuelles du néo-calvinisme, dignes d'ailleurs de la plus parfaite estime.

Qui, aujourd'hui, signerait sans autre cette phrase de Charles Bois, le théologien de Guizot, sèche comme la poudre : « L'Eglise réformée a des doctrines et des corps officiels chargés de les faire respecter. L'Eglise est avec le Synode et pas ailleurs » (30). Dans ce genre-là, le catholicisme a fait, et fait, les choses beaucoup mieux que nous. L'unité dans la diversité, qui caractérise depuis 400 ans les Eglises issues de la Réforme, est un enseignement éclairant. Je sais bien que la liberté a ses dangers et ses risques. Mais nous préférons les risques de la liberté à ceux de l'autoritarisme doctrinal, dont les annales ne sont pas précisément innocentes.

En 1938, l'horizon théologique était différent. Il fut beaucoup plus conforme à l'histoire et à l'esprit de nos Eglises. Le texte de la Déclaration de Foi, qui reprend d'ailleurs bien des formules de Charles Bois, exprime, de façon vivante, la foi de l'Eglise et le fait précéder d'un préambule où le Pasteur, au moment de sa consécration, s'associe à ce texte « sans s'attacher à la lettre des formules ». Auguste Sabatier était donc associé, de façon fort heureuse, à Charles Bois ! L'esprit d'un dogme doit être dégagé de sa temporalité historique. Dans un dogme, Bultmann a bien montré, après d'autres, qu'il fallait distinguer entre « was ist gesagt

(29) Nous avons signalé plus haut ce précieux ouvrage.

(30) Article Guizot, in *Encyclopédie Lichtenberger*, t. VI, 1879, pp. 37 à 43.

und was ist gemeint » : ce que le dogme dit et ce qu'il veut dire. Barth lui-même a bien souligné cette temporalité. Les dogmes chrétiens s'expriment dans le cadre scientifique, culturel, philosophico-religieux d'une époque déterminée. Cette idée est largement acceptée aujourd'hui, même par ceux qui attachent à la formulation traditionnelle des dogmes une importance qui reste très grande (31).

Du côté catholique, Edouard Le Roy (successeur de Bergson) avait fait, en 1907, un effort vite condamné en ce sens dans son livre difficile mais émouvant : « Dogme et critique ». Tout cela fut écrasé par l'encyclique *Pascendi domini gregis* de Pie X dirigée contre le Modernisme. Ecrasé ? Quiconque suit d'un peu près le mouvement théologique sait à quoi s'en tenir sur ce point. Paradoxalement, Guizot aurait peut-être pu signer cette encyclique, puisqu'elle vise à condamner tous ceux qui interprètent le dogme, en particulier ceux qui ont été définis à Nicée et à Chalcédoine sur la christologie.

Si l'on s'en tient à la récitation du Credo (Nicée-Constantinople) catholiques et protestants ont le même Credo. « Tant mieux ! » s'était écrié un délégué orthodoxe au Synode de 1872, interrompant la communication de Colani contre les textes de Bois. Interjection qui fut accompagnée de ce que l'on appelle des mouvements divers (32). Rappelons qu'avec un sens vrai et profond de l'Eglise, la liturgie de l'E. R. F. contient huit Confessions de Foi. Imaginez qu'on eût proposé au Synode de 1872 et à Guizot huit Confessions de Foi... On eut assez de mal avec une seule, et elle aboutit à la division, laquelle dura tout de même 66 ans. C'est peu, mais c'est trop. Encore laisse-t-elle des traces au sein d'une minorité, très respectable et très sincère. Guizot était à mille lieues de vouloir diviser le protestantisme. Mais que s'est-il passé ?

Guizot n'était pas théologien et encore moins exégète. Son immense culture ne s'était arrêtée ni à l'histoire des dogmes ni aux problèmes critiques du Nouveau Testament. Il n'avait lu ni Astruc, ni Richard Simon. La novation apportée dans la théologie par Schleiermacher lui était restée étrangère. Le grand répertoire, en trois volumes, de Lichtenberger sur *L'Histoire des idées religieuses* en

---

(31) Il est impossible d'évoquer ici, même de loin, l'océan d'ouvrages consacrés à ces thèmes. Pour le protestantisme, on peut lire le chapitre intitulé *La Pensée*, pp. 93-163, dans l'excellent *Protestantisme, hier demain*, édit. Buchet-Chastel, Paris, 1974.

(32) *Discours de MM. Pécaut, et Colani*, Paris, 1872, Sandoz et Fischbacher, p. 51.

*Allemagne depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle* (33) était resté, pour Guizot, une *terra ignota*. Certes, il connaissait Herder parce que son œuvre est une théologie de l'Histoire. Mais il n'a tiré aucun parti de Lessing, publiant les redoutables *Fragments de Wolfenbützel*, de Reimarus, qui, pour la première fois, mettait l'accent sur l'aspect eschatologique de l'enseignement de Jésus et de la primitive Eglise, enseignement qui reste au premier plan des travaux contemporains. Il ne cite nulle part un livre qui a fait époque, celui de Ullmann (1845) sur *Das Wesen des Christenthums*, titre repris avec l'éclat que l'on sait par Harnack en 1900. Il faudrait évoquer tout le monde de l'exégèse depuis Holtzmann, véritable Père de l'Eglise.

Or, peut-on se prononcer avec autorité sur des vérités chrétiennes sans en examiner les bases, surtout lorsqu'on dispose, dans l'esprit public, d'un immense crédit intellectuel, par ailleurs évident ?

Nous savons dans quel esprit Guizot est allé au Synode, par une lettre écrite à Vitet, le 17 mai 1872 : « Je vais avoir sur les bras le Synode ; il s'ouvrira le 6 juin. Je travaille pour avoir des livraisons prêtes » (34). Et l'éditeur de cette lettre, sa propre fille, ajoute : « Il avait réussi dans une entreprise qu'il poursuivait depuis longtemps au service de l'Eglise protestante de France. Il avait la joie de voir rétablir le gouvernement traditionnel, à la fois régulier et libre du vieux protestantisme français (35) ». Cela est exprimé de façon bien sympathique. Une telle idée n'est pas fausse. Mais elle était, et elle est, tout à fait insuffisante. La formule « vieux protestantisme français » est, d'ailleurs, bien trop vague, théologiquement parlant. Vouloir amarrer le protestantisme à la « Confession de Foi de La Rochelle », par exemple, est une entreprise que cent années ont démentie. A vouloir éliminer — simple supposition — tous ceux qui, fort illustres dans le protestantisme, n'ont pu souscrire à ces textes — dont il n'est pas question de minimiser l'importance — on aboutirait à un véritable jeu de massacre. C'est ailleurs qu'il faut chercher l'issue des problèmes. Je pense, jusqu'à un certain point, à divers aspects d'un pluralisme de formulation doctrinale, mais plus encore à une *complémentarité*, la vérité s'exprimant souvent à l'intérieur d'une tension.

(33) Sandoz et Fischbacher, 1873. Guizot, il est vrai, mourut en 1874. Mais la *matière* de ces trois volumes paraît bien lui avoir été inconnue.

(34) *Op. cit.*, p. 352.

(35) *Op. cit.*, p. 353.

On ferait, en tout cas, l'économie de bien des affrontements, si l'on tirait vraiment parti de la distinction augustinienne entre l'Eglise *visible*, certes indispensable, et l'Eglise *invisible*, celle qui est, selon le cœur de Dieu, et dont Lui seul connaît l'extension et la réalité dans l'Eglise visible.

L'article sur Guizot, dû à Alfred Maury, dans l'*Encyclopédie Lichtenberger* (36) — Alfred Maury n'était nullement libéral ! — a bien marqué qu'au fond Guizot avait de la fixité de la lettre des dogmes une conception catholique. Il craignait qu'à dégager l'esprit de la lettre on n'aboutisse à la désagrégation. Mais quant à nous, nous pensons que spiritualiser n'est pas volatiliser.

Il y aurait, on le sait, toute une étude un peu paradoxale à faire sur Guizot, admirateur et apologiste du catholicisme, peut-être par raison d'Etat, la France étant un pays catholique, mais aussi par crainte des novateurs. Bien des textes seraient ici à citer et qui laissent un protestant quelque peu perplexe. Je me contente de sa phrase : « Le catholicisme est la plus grande école de respect qu'ait jamais vue le monde ». Et aussi cette remarque piquante d'un Académicien, après le discours de réception de Lacordaire à l'Académie, discours auquel Guizot avait répondu : « Nous avons entendu un faux moine et un faux protestant » ; ce qui est tout de même un peu exagéré (37).

\*\*

Un dernier point, parmi tant d'autres qu'il faut laisser de côté, et qui est tout à l'avantage de Guizot.

A côté de l'humilité chrétienne, Guizot veut faire une grande place à ce qu'il appelle l'*ignorance chrétienne*. Il écrit à Vitet (26 juillet 1868) : « Ma conviction est que les chrétiens ignorent et doivent ignorer le « comment », l'explication des grands faits surnaturels chrétiens. Reconnaître le fait et ne pas l'expliquer. Toutes les tentatives de systématisation sont vaines et fausses. Je conviens que cela met de côté bien des canons des Conciles et des systèmes des théologiens. Mais il faut choisir » (38). On aurait aimé que, 4 ans plus tard au Synode, Guizot eût insisté sur cet aspect des choses.

---

(36) Cet article, déjà cité, est à lire en entier. C'est encore la meilleure « mise au point » que nous connaissions.

(37) Article cité, dans *Lichtenberger, in fine*.

(38) *Op. cit.*, pp. 332-333.

En parlant ainsi, Guizot rejoignait la *docta ignorantia* des mystiques rhénans du XIV<sup>e</sup> siècle. Et Calvin n'a-t-il pas dit lui-même : « Des choses qu'on ne peut connaître, l'ignorance est docte ». Nous pensons qu'effectivement, croire c'est souvent ignorer, mais c'est ignorer dans la lumière.

Il est sûr que Guizot fut loin de tirer les conséquences normales sur le plan doctrinal de cette ignorance chrétienne. Il croyait, et en tout cas il disait souvent, que les formules des Conciles avaient un caractère absolu. Il suffit, pourtant, de lire la belle *Christologie* d'Oscar Cullmann, exégète modéré et savant, pour se rendre compte que les choses ne sont pas si simples (39). Puisque nous évoquons « Guizot parmi nous », nous croyons tous, évidemment, que Dieu et Jésus sont inséparables. Mais s'ensuit-il que cette conviction fondamentale doive nécessairement s'exprimer dans les catégories de l'ontologie grecque, celle de l'hypostase métaphysique ?

Ceux qui voudraient une petite mise au point de ce vaste ensemble de problèmes pourraient lire l'excellent ouvrage d'un théologien célèbre, Gerhard Ebeling : *Théologie de la Proclamation* (1972) (40). Ebeling est disciple de Bultmann, mais aussi de Gogarten et de Bonhoeffer. — Voilà... —



Bien entendu, tout cela serait à revoir, à préciser, à nuancer (41).

Mais il apparaît combien Guizot — qui, par lui-même, n'a pas exercé d'influence sur la théologie protestante, laquelle s'est faite sans lui et à côté de lui — combien Guizot, disons-nous, est, malgré tout, proche de nous, qu'il s'agisse des chemins où l'on peut hésiter à le suivre et qui, en creux, ont valeur de signes, ou qu'il s'agisse des routes où ce grand esprit nous invite à cheminer.

Avec Guizot, on ne vole jamais bas. Les points de *disruption* ne sont jamais au niveau du médiocre.

Avec lui, nous sommes sûrs, pour l'essentiel, de nous grouper autour de ces forces tranquilles qui règlent la vie et qui dominent la mort.

---

(39) Delachaux, 1958.

(40) G. EBELING, *Théologie de la proclamation*, Paris, Le Seuil, 1972.

(41) A consulter le livre très original du prof. Wilker (protestant) : *Le mythe des origines chrétiennes*, Paris, Fayard, 1974.